



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

DIRECTION GENERALE

Afssa – dossier N° 2009-1487 - VERTIMEC  
Dossier rattaché N°9800042

Maisons-Alfort, le 20 Janvier 2010

## AVIS

### de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à la demande de mise à jour des usages de la préparation phytopharmaceutique VERTIMEC

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par SYNGENTA AGRO SAS, relatif à la demande de mise à jour des usages de la préparation VERTIMEC.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de seconde gamme VERTIMEC HORTI, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9400384, est en cours de validité ;

Considérant que les usages demandés sont déjà autorisés pour la préparation de seconde gamme VERTIMEC HORTI ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de mise à jour des usages de la préparation VERTIMEC, présentée par SYNGENTA AGRO SAS ; la mise sur le marché doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit VERTIMEC HORTI.**

**Marc MORTUREUX**